
Langue et sources documentaires coptes

Langue et sources documentaires coptes

Conférences de l'année 2014-2015

Alain Delattre



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1820>

DOI : [10.4000/ashp.1820](https://doi.org/10.4000/ashp.1820)

ISSN : 1969-6310

Éditeur

École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2016

Pagination : 83-95

ISSN : 0766-0677

Référence électronique

Alain Delattre, « Langue et sources documentaires coptes », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 147 | 2016, mis en ligne le 26 septembre 2016, consulté le 04 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1820> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.1820>

Tous droits réservés : EPHE

LANGUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES COPTES

Directeur d'études : M. Alain DELATTRE

Programme de l'année 2014-2015 : I. *Les archives économiques du monastère de Baouit*. — II. *Étude des textes oraculaires d'Antinoé*.

Une courte introduction sur le monastère d'apa Apollô de Baouit, en Moyenne-Égypte, a permis de faire le point sur l'état de nos connaissances sur le site et les diverses sources, textuelles et archéologiques, qui nous renseignent à son propos. La question de la reconstitution des archives du monastère, dispersées entre des dizaines de collections, a aussi été abordée. Les différents critères qui permettent d'attribuer un document au monastère ont été mis en évidence : il s'agit de formules ou de formulaires spécifiques, de rapprochements prosopographiques, d'identifications des mains de scribes ou de l'appartenance à un lot de textes dont certains proviennent avec certitude de Baouit¹.

Nous avons commencé par étudier des documents relatifs au patrimoine foncier du monastère. Il apparaît nettement que l'institution possédait de nombreux terrains, parfois fort éloignés les uns des autres, et que ceux-ci étaient gérés au sein d'οὐσίαι qui rassemblaient les champs d'une région donnée (*P. Brux. Bawit* 31 ; *P. Louvre Bawit* 41). Les auditeurs ont ensuite été amenés à se pencher sur trois contrats, *P. Mon. Apollo* I 24-26, qui donnent un aperçu de la gestion du patrimoine foncier : le monastère y achète des terres, en reçoit et les donne en affermage à des moines ou des laïcs. Quelques menues corrections à l'édition sont venues renouveler l'interprétation de ces documents.

Nous avons ensuite envisagé le riche dossier des lettres de voiture écrites sur ostracon, connues aussi sous le nom « d'ordres $\omega\pi\iota\eta\epsilon\ \mu\epsilon\tau\alpha$ » ; elles témoignent de la régularité avec laquelle les produits agricoles, essentiellement du blé et du vin, étaient acheminés depuis les domaines producteurs jusqu'au monastère. Nous avons ainsi pu évaluer que chaque année ce sont près de 50 000 litres de vin qui parvenaient au monastère ; un exercice similaire a été réalisé pour le blé. Ceci a permis de formuler quelques hypothèses sur le nombre de moines que comptait le monastère.

La question de la redistribution des denrées alimentaires a été abordée à travers une vingtaine d'ordres de paiement bilingues copte et grec, conservés au British Museum (Inv. EA 10127-10142 et 10453-10462), qui les a acquis en 1887 auprès du révérend Giulian Lansing. Deux pièces seulement ont été éditées à ce jour (*P. Mon. Apollo* I 46 et 47). Les auditeurs ont été invités à étudier les papyrus et à analyser les mains des scribes qui les ont écrits. Il est apparu que les documents constituent un petit ensemble archivistique cohérent : tous les textes ont été émis par un responsable du nom d'Enôch au mois de Phaôphi d'une 1^{re} indiction, sans doute à placer dans la

1. S. Clackson, « Reconstructing the Archives of the Monastery of Apollo at Bawit », dans *Atti del XXII Congresso Internazionale di Papirologia. Firenze, 23-29 agosto 1998*. Vol. I, Florence, 2001, p. 219-236.

première moitié du VIII^e siècle. Tous ont trait à des versements de vin, combinés dans certains cas à des livraisons de pain, et ont été écrits par trois scribes, qui réutilisaient de vieux papyrus administratifs. Ils sont adressés à des travailleurs détachés et du personnel administratif arabe. En échange de ces billets, qui avaient été munis d'un sceau permettant de les authentifier, les bénéficiaires pouvaient vraisemblablement obtenir les denrées prévues auprès du magasin du monastère (où les textes ont sans doute été découverts par des fouilleurs clandestins).

Les conférences se sont poursuivies sur le thème des distributions de produits alimentaires à travers des documents coptes émis par le supérieur du monastère, à la fois des pièces publiées récemment et des papyrus inédits des collections de Vienne et de Strasbourg. Les auditeurs ont pu découvrir des textes similaires, en majorité inédits, conservés dans la collection Palau-Ribes de Barcelone, que María Jesús Albarrán Martínez, post-doctorante au LABEX-RESMED, a présentés lors d'une conférence. Anne Boud'hors a proposé à cette occasion de réinterpréter la séquence $\pi\rho\sigma\rho\sigma$ du papyrus *P. Palau Rib*. Inv. 352¹ comme la forme présuffixale ($\pi\rho\sigma\rho\sigma$) de la préposition grecque $\pi\rho\acute{\sigma}$ (sur le modèle de $\kappa\alpha\tau\alpha$ -, $\kappa\alpha\tau\alpha\rho$).

Le papyrus *P. Lond. Copt.* I 1130 a ensuite été examiné. Ce document exceptionnel conserve deux textes différents : une lettre copte qui commence au recto et se poursuit au verso et un compte grec écrit au verso, dans l'espace laissé libre entre la fin de la lettre et l'adresse. La missive copte est adressée à un administrateur à qui l'on demande de distribuer du vin à divers bénéficiaires ; le compte grec, qui a selon toute vraisemblance été rédigé au moment de la distribution, enregistre les quantités de vin effectivement versées aux individus mentionnés dans la lettre. Les titres et fonctions des différents bénéficiaires ont donc été traduits du copte en grec et donnent un aperçu unique du bilinguisme du scribe. L'analyse du document, notamment des micro-toponymes, suggère que la lettre a été rédigée à Baouit et qu'elle a été envoyée au monastère de Ouadi Sarga, où son verso a été réutilisé pour écrire le compte grec. Cela suppose que ce dernier dépendait d'une certaine manière de Baouit, peut-être dans le cadre d'une fédération monastique. L'étude de ce document est à présent parue².

L'examen des archives économiques du monastère nous a amenés à nous pencher sur les questions de taxation. Nous avons étudié d'abord les reçus de taxe émis au sein du monastère, tantôt par des scribes professionnels, qui écrivent grec, tantôt par des responsables moins expérimentés, qui rédigent les reçus de manière informelle et en copte, comme l'illustre l'inédit *P. Brux.* Inv. E. 8946+8947 v. Ce document a été rédigé par un forgeron, qui était sans doute l'un des « frères de l'*andrismos* », ces moines chargés par le monastère de récolter les impôts au sein de la communauté. L'étude de la taxation s'est poursuivie avec l'examen des *entagia* d'époque arabe qui indiquent le montant des taxes que les moines devaient payer chaque année. Les auditeurs ont été invités à travailler sur *P. Mon. Apollo* I 27-29 et sur des inédits du même dossier, déjà mentionné, celui des textes acquis par le British Museum auprès de G. Lansing. Ces *entagia* fragmentaires ont été réutilisés au sein du monastère pour

1. M. J. Albarrán Martínez, « A New Coptic Text from Bawit: P. Palau Rib. inv. 352 », dans *Actes du 26^e Congrès international de papyrologie. Genève, 16-21 août 2010*, Genève, 2012, p. 7-10.
2. A. Delattre, « La traduction des institutions administratives dans les monastères égyptiens (VII^e-VIII^e siècles) », dans *Interpretatio. Traduire l'altérité culturelle dans les civilisations de l'Antiquité*, Paris, 2015, p. 213-228.

noter les ordres de paiement de denrées alimentaires dont il a été question plus haut. Ils ont été émis par le pagarque 'Abd Allāh b. 'Abd al-Rahmān et datent de la première moitié du VIII^e siècle.

La deuxième partie de la conférence a été consacrée aux textes oraculaires d'Antinoé, découverts dans la nécropole nord de la ville, où était installé le sanctuaire médical de Saint-Kollouthos. Après une brève présentation du contexte archéologique de la nécropole et des fouilles italiennes, nous avons lu en guise d'introduction quelques épitaphes et textes documentaires coptes découverts sur le site, ainsi que des extraits hagiographiques relatifs au saint médecin Kollouthos.

Les auditeurs ont pu ensuite découvrir les billets oraculaires coptes, découverts dans la nécropole nord. Près de 200 exemplaires sont conservés. Ils illustrent la pratique des billets couplés : les deux termes d'une alternative sont notés sur deux coupons de papyrus qui sont ensuite scellés et le consultant s'en voit remettre un, celui qui a été choisi par la divinité au terme d'une procédure dont les détails nous échappent¹. Cette pratique oraculaire est bien attestée en Égypte dès l'époque ptolémaïque, comme l'attestent les billets grecs et démotiques de Tebtynis, dont le formulaire se structure de la même manière que dans les textes d'Antinoé.

Les fouilles sur le site ont permis de mettre en évidence l'existence de billets vierges scellés, qu'il faut interpréter comme la réponse négative à la consultation oraculaire (seule la réponse positive aurait été notée, sur l'autre billet)². Il apparaît que l'objet principal des consultations est de nature médicale et que les questions portent sur les traitements envisagés. Le plus souvent ceux-ci sont assez sommaires : il s'agit de manger des aliments ou de se baigner dans le bain de Kollouthos. Ce bain doit sans doute être identifié avec les deux bassins mis au jour dans la cour du sanctuaire.

Les données archéologiques permettent d'ailleurs d'enrichir nos connaissances sur l'arsenal thérapeutique en usage à Antinoé. Des instruments de chirurgie ainsi que des fragments de livres de médecine montrent en effet que des soins de nature médicale étaient aussi prodigués dans le sanctuaire. Les nombreux ex-votos de bronze qui représentent diverses parties du corps témoignent des guérisons et de la ferveur religieuse des patients. Enfin, les chambres et les lits mis au jour dans le sanctuaire peuvent être mis en relation avec les pratiques d'incubation, mentionnées dans le recueil de miracles du sanctuaire³.

Les auditeurs ont pu enfin déchiffrer un texte magique : un phylactère copte destiné à combattre un gonflement de la luette. Sous des triangles magiques et des dessins, un texte de 12 lignes précise que l'objet devait être attaché au cou du patient. Ce phylactère, désormais publié⁴, confirme l'existence de pratiques magiques dans la nécropole, voire au sein du sanctuaire de Saint-Kollouthos lui-même.

1. A. Papaconstantinou, « Oracles chrétiens dans l'Égypte byzantine : le témoignage des papyrus », *ZPE* 104, 1994, p. 281-286.
2. A. Delattre, « Nouveaux textes coptes d'Antinoé », dans *Proceedings of the 25th International Congress of Papyrology. Ann Arbor, July 29 - August 4, 2007*, Ann Arbor, 2010, p. 171-174.
3. A. Delattre, « L'oracle de Kollouthos à Antinoé. Nouvelles perspectives », dans *Oracoli, visioni, profezie. L'Egitto da Alessandro il Grande all'Alto Medioevo. Oracles, Visions, Prophecies. Egypt from Alexander the Great to the Early Middle Ages = SMSR 79*, 2013, p. 123-133.
4. Rosario Pintaudi, Flora Silvano, Lucio Del Corso, Alain Delattre et Marcello Spanu, « Latrones: furti e recuperi da Antinoupolis », *Analecta Papyrologica* 26, 2014, p. 359-402.